**Délibération portant création / suppression d’emplois permanents**

Le ……………………………… *(date)*, à ……………… *(heure)*, en ……………………………………………… *(lieu)*, se sont réunis les membres du Conseil Municipal *(ou autre assemblée)*, sous la présidence de ………………………………………………………………………………………,

Etaient présents : ………………………………………………………………………………………....

…………………………………………………………………………………………………………....

Etaient absent(s) excusé(s) : ………………………………………………………………………… ………………………………………………………………………………………………………........

Vu l’avis rendu par le comité social territorial placé auprès du Centre de Gestion en date du ........ relatif aux suppressions d’emplois,

Le secrétariat a été assuré par : ………………………………………………………………………......

**Le Maire (*ou le Président)* rappelle à l’assemblée :**

Conformément à l’article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créées par l’organe délibérant de la collectivité ou de l’établissement, il convient de :

- créer les emplois suivants :

* .............. à raison de ../35ème (dhs) à compter du.............

- supprimer les emplois suivants :

* .............. à raison de ../35ème (dhs) à compter du............. (avis du comité social territorial requis)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (ou autre assemblée), à l’unanimité :

APPROUVE les créations et suppressions d’emplois et par conséquent, les modifications successives du tableau des emplois à compter des dates indiquées ci-dessus,

AUTORISE le maire (ou le Président) à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

 Fait à ……………………………………, le ……………………

 Le Maire *(ou le Président)*

Transmis au représentant de l’Etat le : ………………………………………………

Publié le : ………………………………………………………………………………………………